

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 12/020/2009 – ÉFAI
13 mars 2009

Informations complémentaires sur l'AU 45/09 (MDE 12/005/2009, 18 février 2009) – Détention au secret / Disparition forcée / Craintes de torture / Préoccupations d'ordre médical

ÉGYPTE

Dia el Din Gad (h), 23 ans

Dia el Din Gad a été transféré le 24 février à la prison al Qota de Guizeh, à la périphérie de la capitale, Le Caire, et a pu recevoir la visite de ses proches et de son avocat le 7 mars. Il bénéficie actuellement de soins médicaux, prodigués par le médecin de la prison. À la connaissance d'Amnesty International, il n'a été inculpé d'aucune infraction et il a très probablement été placé en détention administrative sur ordre du ministre de l'Intérieur, dans le cadre de la Loi relative à l'état d'urgence.

Il s'est plaint d'avoir été traité de manière irrespectueuse à son arrivée à la prison et a entamé une grève de la faim dès le premier jour pour réclamer un meilleur traitement et une cellule plus propre. Selon son avocat, il a cessé sa grève au bout de deux jours car ses revendications avaient été satisfaites.

À la suite de son arrestation le 6 février, Dia el Din Gad a été conduit dans les locaux de la section du Service de renseignement de la sûreté de l'État (SSI) de la ville de Tanta, où il a été détenu une journée. Il a ensuite été transféré, d'abord au siège du SSI à Lazoughly, dans le centre du Caire, puis dans une structure importante du SSI à Nasr City, dans le nord-est de la capitale.

Au cours des interrogatoires, des agents du SSI auraient menacé à plusieurs reprises de le torturer et de lui faire subir d'autres mauvais traitements, et plusieurs détenus auraient été torturés sous ses yeux au moyen de décharges électriques. Ses yeux étaient bandés en permanence, mais il a entendu les cris de personnes qui étaient, semble-t-il, en train de subir des actes de torture. Dia el Din Gad n'a pas été battu mais on l'a injurié et on lui a affirmé qu'il ne serait jamais libéré. Il n'a pas pu bénéficier de soins médicaux, malgré une pathologie préexistante qui affecte sa respiration et pour laquelle il prend des antalgiques et d'autres médicaments.

Dia el Din Gad a été interrogé au sujet de son blog, de sa participation à des manifestations de solidarité envers les habitants de Gaza au cours de la récente campagne militaire israélienne, de ressortissants égyptiens soupçonnés d'être entrés dans Gaza pendant le conflit, et de ses liens éventuels avec le Hamas. Il a également été questionné à propos de son engagement auprès de mouvements de protestation égyptiens, notamment le Mouvement égyptien pour le changement – également appelé Kifāya (Assez) – et le Mouvement du 6 avril.

Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion, qui n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression et doit être libéré immédiatement et sans condition.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes. Amnesty International continuera de faire campagne en faveur de Dia el Din Gad par d'autres moyens.